

RAPPORT D'ACTIVITES ET DE GESTION EXERCICE 2025

ASSEMBLEE GENERALE



03 JUILLET 2026

SOMMAIRE

Faits majeurs et perspectives	4
Rapport d'activités 2025.....	5
Vacances et Séjours Éducatifs	5
Introduction	5
Bilan de l'activité 2025 : Une fréquentation en léger recul	5
Temps forts de l'année.....	6
Activité 2025 : chiffres clés	7
Formation BAFA : une activité soutenue au service de l'engagement	7
Perspectives et enjeux 2026	8
Pôle Vie Associative et Territoires.....	10
Service civique.....	10
Junior association	12
Discrimétrage.....	13
Jouons la carte de la fraternité.....	13
Fri For Mobberi – Vivre-ensemble.....	14
Lire et faire lire	14
Guid'Asso – Accompagnement à la vie associative	17
L'organisation du Pôle Vie Associative et Territoires	17
Perspectives 2026	18
Ateliers relais.....	19
Comité Départemental UFOLEP du Lot	20
Evolution des effectifs	20
Activités et actions	22
Comité départemental USEP 46 – bilan 2024-2025	24
Etat des lieux	24
Les Rencontres.....	25
La Vie statutaire du CD USEP	27
La Vie du Réseau USEP.....	27
Rapport financier	28
Fréquentation des villages vacances	28
Analyse des résultats des villages vacances	29
Résultats des services et activités – rue des Cadourques.....	30

Mouvements financiers avec les deux fédérations sportives	30
Comptes annuels 2025	31
Bilan	31
Compte de résultats	33
Compléments d'informations relatifs au bilan et compte de fonctionnement	34
Ventilation des effectifs	42
Tableau de répartition du résultat de l'exercice	43
Produits constatés d'avance	43
Engagements hors bilan	43
Annexe	46
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – comptes certifiés	48
Résolutions 2026	51

Faits majeurs et perspectives

L'année 2025 a été marquée par de profonds bouleversements au sein de la Ligue de l'Enseignement du Lot.

À la suite de l'audit réalisé en 2024 par le cabinet Hamac sur le fonctionnement de notre association, nous avons choisi de lui confier une mission transitoire de direction générale, d'avril 2024 à mars 2025, afin de mettre en œuvre les préconisations formulées.

Cette période a permis plusieurs avancées significatives. Le « coup de pied dans la fourmilière » a favorisé une prise de conscience collective sur les rôles et les missions de chacun et chacune, bénévoles comme salariés. Elle a notamment conduit à une réorganisation du service vacances, à la mise en place d'un responsable pédagogique sur les trois centres, ainsi qu'à un travail de rationalisation concernant différents contrats.

Cependant, cette période a également révélé d'importantes difficultés, notamment dans le domaine des ressources humaines.

Le recrutement du directeur général, entré en fonction en mars 2025, s'est avéré être un échec. Sur proposition du cabinet Hamac, nous avons fait le choix d'une personne issue d'un autre secteur de l'économie sociale et solidaire et peu familière des spécificités de l'éducation populaire. Ce choix s'est révélé inadapté et nous avons décidé de mettre fin à cette collaboration dès la fin de l'année 2025.

Face à cette situation, le Bureau a engagé une réflexion sur l'évolution de notre gouvernance. En nous appuyant sur des expériences menées dans d'autres fédérations départementales, nous proposons que deux cheffes de service deviennent, sous réserve de votre approbation, co-déléguées générales et assurent conjointement la direction de notre association.

Concernant le centre de Seignosse, le recrutement du directeur s'est également soldé par un échec. De nombreux salarié·es ont quitté leur poste en cours de saison et les retours des vacanciers ont été particulièrement négatifs. Nous avons donc mis fin à son contrat avant la fin de l'année 2025.

Le recrutement du nouveau directeur a été conduit directement par le Bureau, avec l'appui des différents services. Les premiers résultats sont encourageants et la saison 2026 s'annonce sous de bien meilleurs auspices.

Au chalet du Ticou, le départ du directeur et de son épouse, responsable pédagogique, s'est déroulé dans un contexte conflictuel. Même si les responsabilités sont partagées, nous devons reconnaître que certaines difficultés auraient pu être évitées.

Le recrutement de leurs successeurs n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés. Resté en poste seulement trois mois, le directeur a vu son management fortement contesté et plusieurs conflits sont apparus avec les équipes salariées. Comme à Seignosse, le Bureau, accompagné par les services, a procédé au recrutement d'un nouveau directeur. Là encore, les perspectives pour la saison 2026 apparaissent plus favorables.

Enfin, à Mézels, le directeur recruté en 2025 n'a pas bénéficié d'un accompagnement suffisant lors de sa prise de fonction. Cette situation nous conduit à renforcer nos dispositifs d'intégration et de suivi afin de mieux sécuriser les recrutements et favoriser la réussite des équipes de direction sur l'ensemble de nos centres.

Rapport d'activités 2025

Vacances et Séjours Éducatifs



Introduction

La Ligue de l'enseignement du Lot poursuit son engagement en faveur d'une éducation accessible à toutes et tous à travers le développement de séjours éducatifs, de vacances collectives et de classes de découvertes. Ces actions contribuent à accompagner les enfants, les jeunes et les adultes dans leur parcours d'autonomie, de responsabilité, d'épanouissement personnel et de citoyenneté.

Premier acteur historique des colonies de vacances en France, la Ligue de l'enseignement accueille chaque année près de 600 000 mineurs au sein de ses différents dispositifs. Les séjours collectifs constituent un levier éducatif privilégié permettant de transmettre les valeurs qui fondent son projet associatif : la laïcité, la diversité, l'égalité, la démocratie, la solidarité, l'engagement citoyen ainsi que l'émancipation individuelle et collective.

La Ligue de l'enseignement agit également en faveur de toutes les formes de mixité – sociale, culturelle et territoriale – afin de faire des séjours collectifs de véritables espaces d'apprentissage du vivre-ensemble et de l'éducation populaire.

Bilan de l'activité 2025 : Une fréquentation en léger recul

L'année 2025 a été marquée par une baisse sensible de la fréquentation de nos structures de vacances. Cette évolution s'inscrit dans une tendance nationale de recul des départs en colonies de vacances, observée tant au sein du réseau Vacances Pour Tous que chez plusieurs partenaires historiques tels que Telligo, Les Enfants du Métro ou Nouvelles Vagues.

Les structures les plus concernées par cette diminution sont :

- la Base de Mézels, avec une baisse de fréquentation de 32 % ;
- Cap Océan, qui enregistre une diminution de 22 % sur l'accueil des groupes d'enfants.

Malgré ce contexte, l'activité globale demeure soutenue et confirme la place importante occupée par la Ligue de l'enseignement du Lot dans le champ du tourisme social et éducatif.



Temps forts de l'année

Cap Océan : une année de transition et de remise en question

L'année 2025 a constitué une période particulièrement délicate pour le village vacances Cap Océan.

La mission confiée à la nouvelle direction visait principalement la mise en œuvre d'une politique de maîtrise des coûts et une réorganisation importante des équipes. Cette orientation a généré plusieurs difficultés, notamment une dégradation de la qualité perçue des prestations, une instabilité des équipes saisonnières et le départ de plusieurs salariés permanents.

Ces évolutions ont eu un impact direct sur la satisfaction des vacanciers et sur l'image de l'établissement. Elles ont néanmoins mis en évidence l'attachement fort des familles, des partenaires et des usagers à cette structure historique du tourisme social.

Au regard de ces constats, la Ligue de l'enseignement du Lot a décidé de mettre un terme à cette collaboration à l'issue de la saison et d'engager une réflexion approfondie sur les orientations futures du site, avec pour objectif de restaurer durablement la qualité de service et l'attractivité de la structure.



Chalet du Ticou : une mobilisation collective exemplaire



Le Chalet du Ticou a également connu une période de transition importante avec le départ du directeur et de l'adjointe pédagogique, engagés dans de nouveaux projets professionnels.

Les modalités de ces départs ont conduit à une vacance de direction durant près de quatre mois. Grâce à l'investissement remarquable de l'ensemble de l'équipe sur place, l'activité a néanmoins pu être maintenue dans de bonnes conditions.

La qualité de l'accueil et des séjours a été préservée, permettant au centre de réaliser une saison satisfaisante malgré un contexte organisationnel fragilisé.

Base de Mézels : une année charnière

L'année 2025 est plutôt difficile au niveau de la fréquentation pour la Base de Mézels avec une baisse importante des colonies de vacances (-30%), et des classes (-10%). Le départ en vacances des enfants en colonie est une véritable problématique, le constat est partagé par l'ensemble du réseau Vacances Pour Tous, mais également par les autres organisateurs de séjours vacances enfants.

Activité 2025 : chiffres clés

Vacances et classes de découvertes :

En 2025, le service Vacances et Séjours Éducatifs a généré :

- 4,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en prestations vacances et classes ;
- près de 19 000 départs en séjour.

Ces résultats confirment la contribution significative de la Ligue de l'enseignement du Lot au développement des séjours éducatifs et du tourisme social sur le territoire.

Classes diffusées :

Au cours de l'année, douze classes du département du Lot, représentant environ 400 élèves, ont bénéficié d'un accompagnement vers des structures extérieures à notre réseau de production.

Les principales destinations ont été :

- Paris ;
- le Bassin d'Arcachon ;
- l'Aveyron ;
- le Massif central.
- Cette activité représente un volume financier supérieur à 80 000 euros.

Diffusion Vacances Pour Tous – Vacances Passion :

La Ligue de l'enseignement du Lot a également assuré la commercialisation de prestations diffusées pour un montant d'environ 50 000 euros, principalement dans le domaine des séjours de vacances destinés aux enfants et aux jeunes.

Formation BAFA : une activité soutenue au service de l'engagement

La formation BAFA demeure un axe important de l'activité de la Ligue de l'enseignement du Lot.

En 2025, 92 personnes se sont inscrites dans un parcours de formation.

Trois sessions de formation générale ont été organisées :

- deux stages en externat à l'Espace Clément Marot à Cahors ;
- un stage en internat au Lycée Agricole du Montat.

Ces formations ont accueilli 55 stagiaires.

Par ailleurs, 37 personnes ont été accompagnées par la Ligue du Lot pour suivre une formation organisée par d'autres structures du réseau régional en Occitanie.



Perspectives et enjeux 2026

Consolider l'activité et renforcer la qualité

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de consolidation et de développement. Face aux évolutions des attentes des familles, aux difficultés structurelles du secteur des colonies de vacances et à un environnement touristique fortement concurrentiel, la Ligue de l'enseignement du Lot entend réaffirmer son rôle d'acteur majeur du tourisme social et éducatif.



Restaurer durablement la qualité de Cap Océan

La reconquête de l'image et de la qualité de Cap Océan constitue une priorité majeure. Les actions engagées portent notamment sur :

- la nomination d'une nouvelle équipe de direction ;
- la redéfinition des objectifs de gestion ;
- la stabilisation des équipes ;
- l'amélioration de l'expérience vacanciers ;
- le renforcement des démarches qualité et de satisfaction client.

Un travail spécifique est également conduit auprès des partenaires commerciaux, des comités d'entreprise, des prescripteurs et des clients fidèles afin de restaurer la confiance et de relancer la fréquentation.

Consolider l'activité colonies de vacances



Dans un contexte de diminution nationale des départs en colonies, la Ligue poursuivra ses efforts afin de :

- renforcer la rentabilité des séjours ;
- préserver l'accessibilité tarifaire ;
- adapter les offres aux attentes des familles ;
- valoriser la dimension éducative et citoyenne des séjours.

L'objectif est de maintenir un modèle économique équilibré tout en garantissant l'accès aux vacances pour le plus grand nombre.

Développer la clientèle groupes adultes

La diversification des publics constitue un enjeu stratégique pour renforcer l'activité tout au long de l'année.

Les actions engagées concernent :

- le développement de partenariats commerciaux ;
- le recours à des commerciaux indépendants ;
- le renforcement des relations avec les tour-opérateurs ;
- la fidélisation des réseaux de prescripteurs.

Les conventions de diffusion avec Vacances Passion et Découvertes France ont notamment été renouvelées dans cette perspective.

Réaffirmer le projet éducatif de la Ligue

Au-delà des enjeux économiques, la Ligue de l'enseignement du Lot demeure attachée à son ambition éducative.



Les séjours continueront à promouvoir :

- la laïcité ;
- la solidarité ;
- la citoyenneté ;
- la diversité ;
- l'égalité ;
- l'émancipation et la socialisation.

La mixité sociale, culturelle et territoriale restera au cœur du projet éducatif porté par l'association.

Pérenniser la dynamique BAFA

La formation BAFA constitue un outil essentiel de soutien à l'engagement des jeunes et au renouvellement des équipes d'animation.

La Ligue poursuivra :

- l'organisation de formations de proximité ;
- le développement des partenariats régionaux ;
- l'accompagnement des parcours de formation ;
- la valorisation des métiers de l'animation.

Conclusion

L'année 2025 a confirmé la capacité d'adaptation de la Ligue de l'enseignement du Lot dans un environnement en profonde mutation. Malgré un contexte marqué par le recul des départs en colonies de vacances et plusieurs périodes de transition importantes au sein de ses structures, l'activité demeure solide et les fondamentaux du projet associatif restent pleinement mobilisateurs.

L'année 2026 devra permettre de consolider cette dynamique autour de plusieurs priorités : la reconquête qualitative de Cap Océan, l'adaptation économique des colonies de vacances, la diversification des publics accueillis, le maintien de l'accessibilité sociale des séjours et la poursuite du projet éducatif porté par la Ligue. Fidèle à ses valeurs historiques, la Ligue de l'enseignement du Lot poursuivra son engagement en faveur d'un tourisme social, éducatif et solidaire, accessible à toutes et à tous.

Pôle Vie Associative et Territoires



Service civique

Le service civique en quelques mots :



Le Service Civique a pour objet de **renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale** en offrant à toute personne volontaire de 16 à 25 ans l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée.

L'objectif de l'engagement de Service Civique est de **mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société**, il offre un cadre d'engagement où les jeunes pourront vivre une expérience humaine unique.

=> 48 volontaires en service civique accueillis à la Ligue de l'enseignement du Lot en 2025 (la Ligue de l'enseignement du Lot souhaitait développer le nombre de contrats de service civique et accueillir 70 à 80 volontaires mais le budget du gouvernement a été plafonné)

Ils nous ont fait confiance en 2025 :

- **Les associations :**
 - Les ateliers des Arques
 - Mission Locale du Lot
 - Juin Jardins à Cahors
 - Football Club Lalbenque Fontanes
 - Maison des Arts G. et C. Pompidou à Cajarc
 - Babel Gum à Lalbenque
 - Les Jardiniers Bourians à Dégagnac
 - Bio 46 à Cahors
 - Amigrants à Cahors
 - Club de football de Montcabrier
 - Bouriane Football Club
 - Super Loto Editions à Concots
 - France Irish Cob
 - Banque alimentaire du Lot
 - Olterra
 - L'Etrier de Cahors-Bégoux
 - Ecole d'équitation de Lartigue
 - Le temps des guitares à Puy-L'Évêque
 - Plume Pourpre
 - Piment Blanc
 - Moto Club 46 à Saint-Pierre-Lafeuille
 - Lot of Good Day (Festival Le Lot en Meules Bleues)
 - Association des commerçants de Cahors
 - CDAFAL (Conseil des Associations Familiales Laiques) du Lot
- **Les établissements publics et collectivités :**
 - Communauté d'agglomération du Grand Cahors
 - Communauté de communes Cazals Salviac
 - Communauté de communes Quercy Bouriane
 - Communauté de communes Cauvaldor
 - Communauté de communes Vallée du Lot et du Vignoble
 - CIAS de Cauvaldor
 - Mairie de Cahors
 - Mairie de Trespoux-Rassieles
 - Mairie de Pradines
 - CCAS de Pradines
 - Mairie de Lavercantière
 - Mairie de Prayssac
 - Mairie de Saint-Félix
 - Mairie de Saint-Michel de Bannières
 - Mairie de Salviac
 - Mairie de Villesèque
 - Mairie de Peyre - LHospitalet
 - Mairie du Vigan
 - Mairie de Coeur-de-Causse (Labastide-Murat)
 - Mairie de Miers
 - SIVU des Ecoles du Plateau et Mairie de Mauroux
 - Centre hospitalier de Gramat (EHPAD Louis Conte et EHPAD Charles de Gaulle)
 - EHPAD Les Consuls à Martel
 - Institut Médico-Educatif Genyver à Cahors

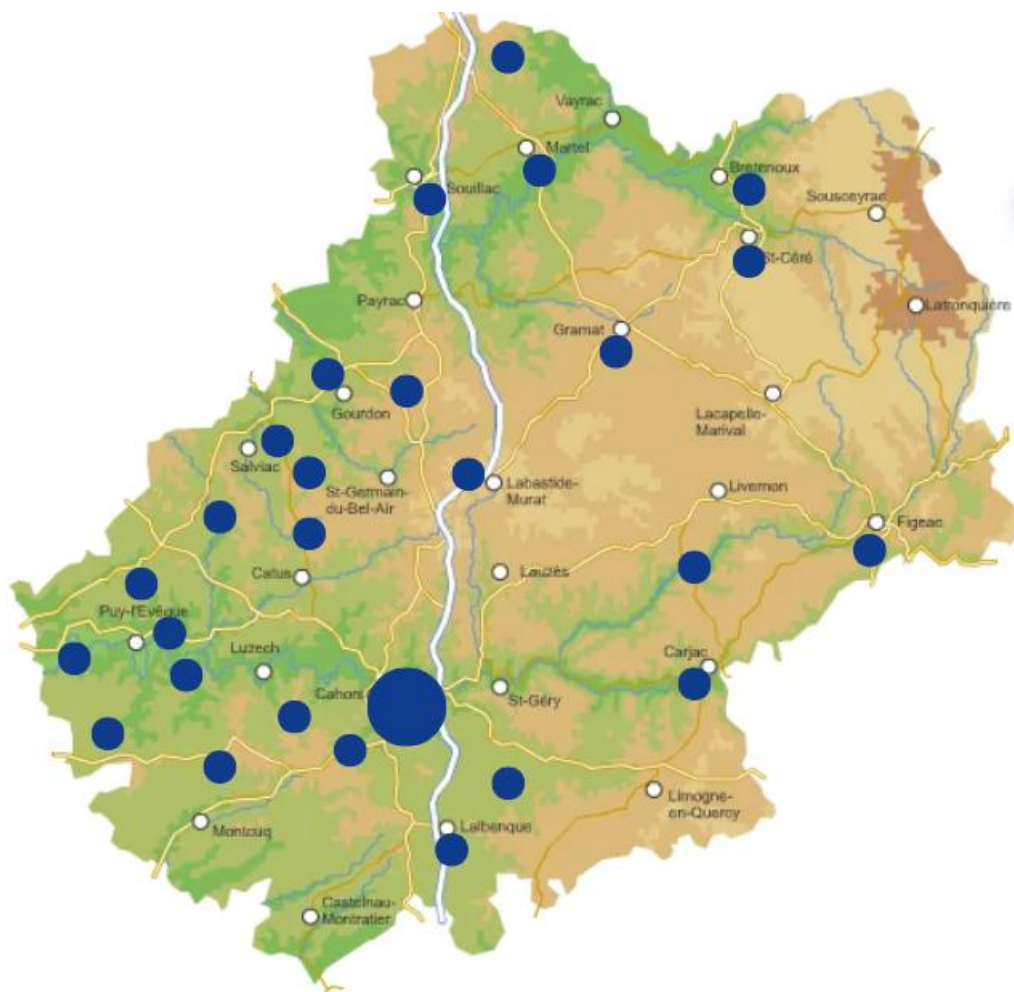
Démarche d'aller-vers (dans et hors les murs) :

Recrutement d'un binôme de volontaires en service civique sur une mission d'ambassadeurs des dispositifs d'engagement de la Ligue à destination des jeunes (Service Civique et BAFA/BAFD) :

- Animation de séances d'information collective dans les locaux de la Ligue de l'enseignement et dans les structures jeunesse de tout le département (lycées, espaces jeunes, centres sociaux, Mission Locale, etc...)
- Participation à des événements (forum de l'engagement, salon des métiers, etc...)

=> 350 jeunes informés

Cartographie des volontaires et structures d'accueil partenaires :



Volet formation :



La Ligue de l'enseignement du Lot est principal organisme de formations civiques et citoyennes dans le département, sur divers sujets : engagement, laïcité, discriminations, respect des différences, transition écologique, citoyenneté européenne, etc...

=> 6 formations civiques et citoyennes organisées et animées par la Ligue de l'enseignement du Lot en 2025
- 115 jeunes formés

Pour répondre aux exigences du Service Civique universel, l'accompagnement des structures d'accueil qui déploient le dispositif est indispensable. L'objectif est de garantir un Service Civique de qualité en proposant un **accompagnement avec des modules qui s'adressent à tous les organismes d'accueil**. Pour répondre à cet objectif ambitieux, le groupement solidaire (Ligue de l'enseignement, Unis-Cité, AFEV) propose un accompagnement sous forme de parcours adressé à tous les acteurs des organismes d'accueil concernés par le Service Civique, validé par l'Agence du Service Civique.

=> 7 formations des organismes d'accueil en 2025 – 80 tuteurs formés

Animation d'échanges de pratiques et de temps d'accompagnement au projet d'avenir pour SC2S : Service Civique Solidarité Séniors (SC2S) est une mobilisation nationale initiée en 2021 qui a pour ambition :

- Ancrer le Service Civique dans le secteur du « Grand Âge » par une mobilisation massive de jeunes dans tous les établissements d'accueil et/ou de soutien aux personnes âgées
- Impliquer et faire adhérer tous les acteurs du secteur et les ministères concernés grâce à une gouvernance permettant de « construire ensemble »
- Un Service Civique de qualité pour tous les jeunes mobilisés auprès des seniors avec la mise en place du « Socle Qualité SC2S », des formations et un accompagnement pour jeunes et tuteurs

La Ligue de l'enseignement est un partenaire national, notamment animateur des formations pour les jeunes et tuteurs dans le cadre du « Socle Qualité SC2S ».

=> 8 temps animés par la Ligue de l'enseignement du Lot en 2025 - 80 jeunes formés

Projets spécifiques :

Appel à projet "Service Civique combiné" : la Ligue de l'enseignement du Lot développe ce dispositif pour les jeunes mineurs décrocheurs scolaires, en partenariat avec la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire de l'Education Nationale.

=> 3 volontaire accueillis dans ce cadre par la Ligue de l'enseignement en 2025

Projet "Tous Citoyens" : favoriser l'engagement des jeunes en situation de handicap (en établissements médico-sociaux).

Organisation de journées départementales et régionales de rassemblement des jeunes :



Partage d'expériences, lutte contre l'isolement des jeunes, rencontre et mixité, développement de l'esprit critique et d'une citoyenneté active auprès des jeunes dans le but de faire émerger une société de citoyens responsables.

En 2025 - 4 événements :

=> 1 journée organisée à Cahors autour de la transition écologique (ramassage de déchets, repas anti-gaspi et visite du centre de tri du SYDED)

=> 1 séjour organisé à Mézels autour de la confiance en soi, gestion des émotions, santé mentale

=> 1 journée régionale à Carcassonne avec l'Union Régionale autour de l'engagement citoyen

=> 1 journée organisée à Cahors autour de la solidarité : aide à la collecte pour la Banque Alimentaire et rencontre / aide à Emmaus

Junior association



La Junior Association permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets, en se regroupant et en fonctionnant telle une association loi 1901. Elle offre la possibilité **de s'organiser dans une dynamique associative et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyen**. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. Nous fournissons le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif :

=> 4 Junior associations sur le département en 2025 :

- **"Jeun'Actions" à Figeac** : projet humanitaire/écologique avec pour but final d'aider les populations les plus démunies dans un pays étranger, association portée par un groupe de lycéens du Lycée Champollion Partenaire : Espace jeunes du Grand Figeac
- **"Le Midi à deux roues" à Figeac** : défi sportif via la pratique de VTT et une aventure collective pour découvrir de nouveaux lieux lors d'un voyage itinérant, association portée par un groupe de lycéens du Lycée Champollion - Partenaire : Espace jeunes du Grand Figeac
- **"Art'Ados" à Assier** : créer des activités et événements sociaux et culturels tout en faisant connaître des artistes qui débutent, aider les autres associations du département à organiser des manifestations, association portée par un groupe de collégiens du collège de Lacapelle-Marival - Partenaire : Espace jeunes REISSA
- **Junior Association de Pradines (JAP)** : organisation d'événements

La Ligue de l'enseignement du Lot doit faire face au désengagement du partenariat bancaire avec le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées ; de ce fait, les juniors associations ne peuvent plus ouvrir de compte bancaire. Cet aléa a freiné le développement de la démarche Junior Association sur le département.

Discrimétrage



Organisé depuis de nombreuses années en Occitanie par la Ligue de l'enseignement, le projet "Discrimétrage", soutenu par la Région Occitanie, a plusieurs objectifs :

donner la parole pour permettre **l'émergence d'un discours citoyen**, d'une démarche de prévention, **mobiliser les jeunes** accompagnés par leurs encadrants sur les questions de discriminations, amener les participants à réfléchir et à s'interroger en **suscitant des échanges et des débats**, **impliquer un maximum d'acteurs éducatifs** en leur proposant un support supplémentaire à leurs actions, **mobiliser les relais d'opinion** et les professionnels de la communication, **toucher par une large diffusion** le plus grand nombre de personnes, **favoriser les échanges et la connaissance de l'autre**. L'idée est également de rompre avec les messages injonctifs en favorisant à travers la fiction, l'émotion, l'identification et à travers la création artistique, la curiosité et l'interrogation.

=> Dans le Lot en 2025, la Ligue de l'enseignement a mené ce projet en partenariat avec le Lycée Clément Marot à Cahors. Des actions de sensibilisation ont été conduites auprès des lycéens, puis, dans un deuxième temps, les jeunes ont choisi collectivement un ou deux critère(s) de discriminations qu'ils veulent mettre en lumière, et ont écrit un scénario en vue de la réalisation d'un court-métrage. Le court-métrage "Un saucisson de circonstance" (disponible sur Youtube) a été réalisé en partenariat avec l'association La Fabrique Francophone à Cahors, et a reçu le premier prix "Clap d'Or" lors de la restitution à l'Hôtel de Région à Toulouse.

Il a été projeté à la Médiathèque du Grand Cahors dans le cadre du mois du film documentaire lors d'un ciné-débat, et est utilisé par certaines structures locales (MJC de Cahors, Espace Jeunes de Cahors, etc.) dans des ateliers autour des discriminations.

Jouons la carte de la fraternité

Chaque année, la Ligue de l'enseignement anime « Jouons la carte de la fraternité », une opération de **sensibilisation au respect et à la tolérance** sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies. Depuis 2018, l'opération est menée en France ainsi qu'en Espagne, en Croatie et en Pologne.

L'opération part d'une idée simple, celle de la bouteille à la mer. Le 21 mars de chaque année, à l'occasion de la **Journée internationale de lutte contre le racisme**, des enfants et des adolescents envoient des cartes postales à des anonymes tirés au hasard dans l'annuaire de leur département. A leur tour, les destinataires ont la possibilité d'adresser une réponse grâce à un volet détachable de la carte postale.

Les photographies choisies veulent sensibiliser les jeunes et leurs destinataires à la diversité de notre société, mais aussi pousser chacun à **s'interroger sur ses préjugés**, à propos de l'immigration, de la jeunesse, de la famille, des relations entre générations...

=> 7 écoles partenaires en 2025 (Cieurac, Laroque des Arcs, Gigouzac, Arcambal, Gramat, Cahors (Terre-Rouge, Croix de fer))

Fri For Mobberi – Vivre-ensemble



La Ligue de l'enseignement du Lot a lancé en 2024 le déploiement d'un grand programme national sur tout le département : Vivreensemble - Fri For Mobberi. Celui-ci donne les outils nécessaires pour créer des communautés d'enfants sûres et prévenir le harcèlement scolaire. Les objectifs du programme sont nombreux :

- Apprendre aux enfants comment **être de bons camarades les uns avec les autres**.
- Donner aux enfants le **courage de dire non** s'ils sont victimes de harcèlement.
- Aider les enfants à agir sur la base des **valeurs de tolérance, de respect, de bienveillance et de courage**.
- Renforcer l'**esprit de groupe** chez les enfants.

Concrètement, la Ligue de l'enseignement propose une journée de formation de base à destination de toutes les personnes qui gravitent autour de l'enfant de 3 à 6 ans (personnels des écoles et du temps périscolaire et extrascolaire), qui introduit les principes et les outils du programme, et la mise à disposition d'une mallette Vivre-ensemble. Cette formation peut être approfondie par la suite avec des ateliers pédagogiques, d'échanges de pratiques, d'accompagnement à la mise en oeuvre de la méthode au quotidien.

Le matériel de Vivre-ensemble - Fri For Mobberi a été soigneusement conçu pour soutenir les domaines d'action clés du programme :

- Le **développement des compétences des professionnels de la petite enfance** pour soutenir la prévention précoce du harcèlement : les professionnels reçoivent les méthodes et les outils nécessaires pour intégrer de manière proactive des initiatives de renforcement de la communauté dans leur routine quotidienne.
- Les professionnels de l'enfance apprennent des **moyens efficaces pour que chaque enfant sente qu'il a sa place dans la communauté** et qu'il est respecté et apprécié.
- **Activités de renforcement de la communauté** visant à intégrer les quatre valeurs fondamentales dans les actions et les comportements des enfants par le biais du jeu.
- **Dialogue avec les enfants** sur ce que signifie être un "bon ami".

=> 2 journées de formation en 2025 : auprès des équipes ressources de l'Education Nationale, de directeurs et personnels d'écoles, et des inspecteurs académiques des circonscriptions de Gourdon et de Cahors, ainsi qu'auprès de l'école Lucien Bénac à Terre-Rouge - 6 formations prévues en 2026

Lire et faire lire

En 2025, le programme Lire et Faire Lire dans le Lot a poursuivi et renforcé sa mission essentielle : transmettre le plaisir de la lecture aux enfants tout en favorisant le lien intergénérationnel. Porté par l'engagement de ses bénévoles et soutenu par un réseau de partenaires fidèles, le programme a permis de proposer de nombreuses séances de lecture à des enfants sur l'ensemble du territoire départemental.



Tout au long de l'année, la Ligue de l'Enseignement du Lot a accompagné ces bénévoles en proposant des temps de formation, de regroupement et de partage d'expériences.

Ces temps de rencontre et d'échange permettent de garantir la qualité des interventions et de soutenir durablement l'engagement des bénévoles. Cette année a été marquée par une dynamique de réseau particulièrement riche, avec l'accueil de nouveaux bénévoles, la consolidation des équipes existantes, mais aussi par des événements en lien avec les 25 ans de Lire et faire lire.

Le déploiement de Lire et Faire Lire dans le Lot repose sur un partenariat étroit avec les collectivités, les structures d'accueil, ainsi que les acteurs culturels et institutionnels, qui nous font confiance et nous soutiennent. Leur engagement, aux côtés de la Ligue de l'Enseignement du Lot, permet de rendre la lecture accessible à tous les enfants, quels que soient leur lieu de vie et leur parcours.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles, véritables piliers du dispositif, ainsi que nos partenaires financiers et institutionnels pour cette année 2025. Grâce à eux, Lire et Faire Lire continue de s'ancrer durablement sur le territoire lotois et d'ouvrir les portes de l'imaginaire à de nombreux enfants, faisant de la lecture un vecteur de plaisir, de partage et d'égalité des chances.

Chiffres-clés 2025 :



- 44 bénévoles lecteurs.trices
32 nouvelles prises de contact dont 17 nouvelles inscriptions
- Environ 1 760 séances de lecture concernant environ 950 enfants
- 49 lieux d'intervention dont 11 nouvelles
- 7 journées de formation et regroupement
- 9 événements culturels
- Interventions auprès de 25 communes avec une couverture départementale

Le réseau des bénévoles :



Un accompagnement individuel et collectif : Tout au long de l'année, des temps de rassemblement et de formation sont proposés par la coordination départementale, renforcée par l'accueil d'une volontaire en service civique (Sara REIS), arrivée en octobre 2025.

Ces temps ont pour objectif de :

1. Garantir des interventions de qualité auprès des enfants :

- acquérir des techniques de lecture à voix haute adaptées aux âges ;
- mieux choisir les albums en fonction des publics ;
- adapter leur posture et leur rythme aux besoins des enfants.

2. Donner confiance et accompagner les nouveaux bénévoles :

- rassurer les personnes qui débutent ;
- favoriser le partage d'expériences entre bénévoles plus expérimentés et nouveaux arrivants.

3. Adapter les pratiques à la diversité des publics et des territoires :

- lecture aux tout-petits ;
- l'accueil de publics spécifiques.

Elles favorisent ainsi une lecture inclusive, respectueuse des enfants et de leurs besoins.

4. S'inscrire dans une démarche de qualité et de responsabilité :

- maintenir un haut niveau de qualité des interventions ;
- assurer la cohérence des pratiques sur l'ensemble du territoire ;
- répondre aux attentes des structures d'accueil et des partenaires institutionnels.

Les formations et regroupements sont un des piliers de Lire et Faire Lire car elles valorisent aussi l'engagement des bénévoles et renforcent le lien social. Ces temps permettent de créer du lien entre bénévoles, de rompre l'isolement et de renforcer l'appartenance à un réseau départemental, régional et national.

Formations et rassemblements en 2025 :

- Janvier : Lecture à voix haute avec Hélène Poussin – Médiathèque de Gourdon
- Mars : Rencontre régionale « Les 25 ans de Lire et Faire Lire » – Mondonville
- Mai : Lectures animées et livres atypiques avec Michela Alegui – Bibliothèque de Souillac
- Juin : Rencontre bilan Lire et Faire Lire 2025 – Bibliothèque Départementale du Lot
- Octobre : Lancement de la rentrée Lire et Faire Lire – Bibliothèque Patrimoniale et de Recherche du Grand Cahors
- Octobre : Lecture à voix haute avec Sidonie Chevalier – Médiathèque du Grand Cahors
- Novembre : Atelier « Tablier de lecture » animé par Sylvie Rabeau, bénévole Lire et Faire Lire – Médiathèque de Gramat

« Je m'éclate, je donne du plaisir. Aujourd'hui, ils me reconnaissent, jusqu'à avoir des cris de joie quand j'arrive. »



— Bénévole en crèche

« La lecture aux enfants m'a permis de survivre. Cela a été ma parenthèse agréable durant les deux dernières années. Heureusement que j'ai eu ça. »

— Bénévole



2025 : Les 25 ans de Lire et Faire Lire :

Pour les 25 ans de Lire et faire Lire différents évènements ont eu lieu en Occitanie et dans le département du Lot.

Rassemblement Régional Occitanie à Mondonville :

Le 27 et 28 mars 2025, le Centre de la Ligue de l'Enseignement 31 de Mondonville a accueilli le rassemblement régional d'Occitanie de Lire et Faire Lire, réunissant 87 bénévoles.



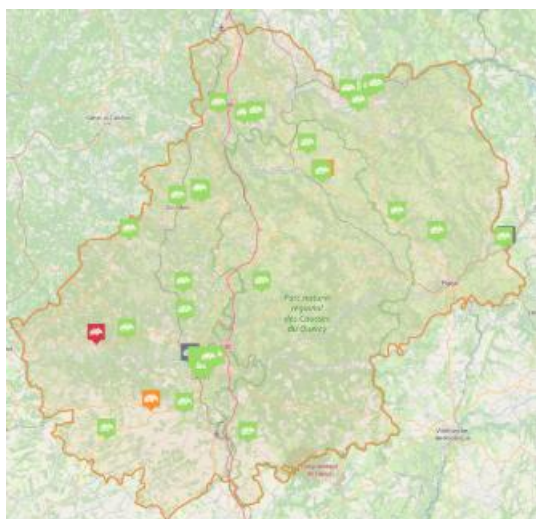
11 Octobre à 11h : 25 min de lectures pour les 25 ans de Lire et Faire Lire

Partout en France, y compris dans le Lot, des bénévoles se sont rassemblés le samedi 11 octobre pour une grande lecture simultanée, organisée au sein de différentes structures d'accueil. Dans le Lot, sept points de lecture ont été proposés, en partenariat avec des médiathèques, des librairies, des mairies et des associations, à Cahors, Prayssac, Martel, Gramat, Pinsac et Espédaillac.

Des partenaires qui nous font confiance :

Les structures d'accueil :

En 2025, ce sont 49 structures d'accueil, dont 11 nouvelles, couvrant ainsi 25 communes du département du Lot.



En 2025, ce sont 49 structures d'accueil, dont 11 nouvelles, couvrant ainsi 25 communes du département du Lot. Ces structures relèvent de secteurs variés : écoles maternelles et élémentaires, crèches, centres de loisirs, médiathèques, ainsi que des structures sociales et médico-sociales :

- 13 crèches
- 15 écoles maternelles
- 14 écoles élémentaires
- 2 structures médico-sociales
- 1 lycée
- 1 bibliothèque
- 3 structures culturelles / associatives



« La bénévole met en place des séances avec des enfants captivés, les yeux grands ouverts, buvant ses paroles. Elle apporte le côté pédagogique, les laisse toucher et accompagne chaque moment de l'enfant. »
— Directrice de crèche

« C'est un moment périscolaire qui permet d'avoir un atelier et qui offre un temps supplémentaire. Cela apporte la découverte du bénévolat "juste parce que c'est un moment de plaisir" et fait connaître aux jeunes qui peuvent en être éloignés le bénévolat. C'est une vraie ouverture. »
— Directrice d'école



Les interventions, régulières ou ponctuelles, ont permis de toucher un large public d'enfants, soit environ 950 enfants, en milieu urbain comme en milieu rural. La fidélité des structures partenaires, ainsi que les nouvelles sollicitations, témoignent de l'intérêt et de la pertinence du dispositif sur le territoire.

En parallèle, plusieurs structures partenaires accueillent également des lectures lors des temps de formation :

- Médiathèque du Grand Cahors
- Bibliothèque de Souillac
- Bibliothèque départementale du Lot
- Bibliothèque patrimoniale et de recherche du Grand Cahors
- Médiathèque de Gramat

Guid'Asso – Accompagnement à la vie associative



La Ligue de l'enseignement du Lot est labellisée Guid'Asso depuis le 01/07/2024, dispositif d'Etat qui vise à soutenir et valoriser le fait associatif. Fruit d'un travail de co-construction entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, le dispositif Guid'Asso se déploie progressivement en France depuis 2021 et il est formalisé, en 2024, par la loi visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative.

Guid'Asso a pour but de rendre l'information et l'accompagnement accessible à toutes les associations, au plus proche de leur lieu d'implantation. Pour cela, le dispositif s'appuie sur le travail collectif mené entre des structures de proximité, vers lesquelles les habitants se tournent spontanément, et des structures spécialisées dans la vie associative, qui apportent leur expertise et accompagnement.

Les acteurs labellisés Guid'Asso accompagnent les associations du Lot :

- Délivrent les informations de base sur la vie associative.
- Expliquent les démarches essentielles.
- Accompagnent les associations, bénévoles et porteurs de projets sur tous les sujets de la vie associative. Accueillent, évaluent les besoins, proposent les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés. Peuvent mettre en place des formations.

=> **En 2025, le réseau Guid'Asso a comptabilisé 562 demandes**

L'organisation du Pôle Vie Associative et Territoires

Ressources humaines :

- Emilie DUCHER - responsable du service
- Elodie LAVAYSSE - chargée de projets - *arrivée en septembre 2024, en CDI depuis juillet 2025*
- Anaïs DE SOUSA - en alternance en Master "Manager de projets nationaux et internationaux" - *fin de contrat en novembre 2025*
- Robin ALVES - référent Service Civique - *en CDD de mars à septembre 2025 (remplacement congés maternité d'Anaïs DE SOUSA)*
- Mélanie METGE - en alternance en BUT "Carrières Sociales" - *arrivée en octobre 2025*

Budget : 260 000 €

Partenaires financiers :

- Etat :
 - Agence Nationale du Service Civique
 - Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) d'Occitanie
 - Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) du Lot
 - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)
 - Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) de l'Education Nationale
 - Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA) 1 & 2
 - Préfecture (Politique de la Ville)
 - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Occitanie
 - Agence de service et de paiement (ASP) (poste en alternance)
- Conseil Régional d'Occitanie
- Conseil Départemental du Lot
- Association Lire et faire lire nationale

- CCAS national (comité d'entreprise d'EDF)
- Réseau National des Juniors Associations
- Rotary Club Cahors Divona
- Mécénat :
 - Caisse d'Epargne Nord Midi-Pyrénées
 - Fondation Banque Postale
 - Fondation Banque Populaire Occitane
 - Fondation EDF

Perspectives 2026

Développement de l'activité et implantation de nouveaux projets :

- **Autour de l'engagement des jeunes :**
 - Poursuivre le développement quantitatif et qualitatif du dispositif du service civique, en s'adaptant aux coupes budgétaires annoncées par le gouvernement :
 - Développement du dispositif au sein des collectivités : communautés de communes et Conseil Départemental du Lot
 - Animation du réseau des structures affiliées avec le service civique comme levier
 - Développement de "Volont'R" : programme visant à faciliter l'accès du service civique aux jeunes réfugiés / bénéficiaires de la protection internationale
 - Développement du Service Civique Ecologique
 - Augmenter le nombre de journées / séjours de rassemblement des jeunes accompagnés par la Ligue
 - Développer le mentorat de jeunes avec des bénévoles mentors
 - Organiser une journée de rassemblement de junior associations
 - Animer, promouvoir, gérer et coordonner une bourse actions jeunes appelée "Boost ton projet" (partenariat avec le SDJES, la MSA et la CAF) : financement de projets portés par des jeunes
- **Autour de la citoyenneté / l'éducation :**
 - Développer le projet "Jouons la carte de la fraternité" avec la mise en place d'ateliers d'écriture
 - Développer le projet "Fri for Mobber" : généralisation dans toutes les écoles du Lot
- **Autour de la culture :**
 - Développer "Lire et faire lire" : augmenter le nombre de bénévoles et diversifier l'accompagnement
 - Développer une "microbibli" (appel à projet de Bibliothèques sans Frontières), en partenariat avec la mairie de Montvalent
- **Autour de la vie associative / fédérale :**
 - Améliorer notre visibilité en tant qu'acteur de la vie associative du territoire, grâce au levier Guid'Asso
 - Poursuivre la réflexion autour d'un projet de tiers-lieu avec la MJC de Cahors et l'Espace Jeunes du Grand Cahors

Poursuivre l'ancrage de la Ligue de l'enseignement du Lot sur le département en étant identifiée comme un acteur fédérateur et structurant incontournable

Ateliers relais

L'année 2025 marque un tournant dans l'approche de la prévention du décrochage scolaire dans le département. Le fonctionnement de l'Atelier Relais en perpétuelle évolution voit ses attributions s'orienter plus vers un travail d'expertise et de conseil. Le déploiement au plus près des équipes et des élèves s'est poursuivi avec comme consigne de prioriser les élèves en situations d'exclusion ou de multi exclusions. Les besoins du terrain existent et la pertinence des accompagnements proposés est reconnu. Malheureusement, il n'a pas été possible de convaincre qu'une évolution progressive et combinée pourrait être appropriée et construite dans le dialogue notamment en réunissant le COPIL. En septembre 2026, le poste d'AESH attaché au dispositif a été supprimée et une nouvelle fiche de poste a été proposée. Un enseignant du Second degré est en cours de recrutement pour la rentrée 2026.

Malgré tout, l'année 2025 aura permis d'accompagner 71 situations d'élèves en situation de marginalisation scolaire.

Comité Départemental UFOLEP du Lot

Evolution des effectifs

Evolution	Saison 2022/2023	Saison 2023/2024	Saison 2024/2025
Associations	31	33	31
Licenciés et Ufopass	770	802	987
Structures non Associatives	11	11	10
Titres Individuels de Participation	266	315	748

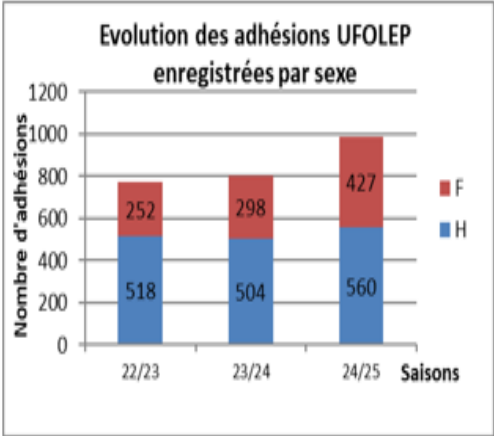
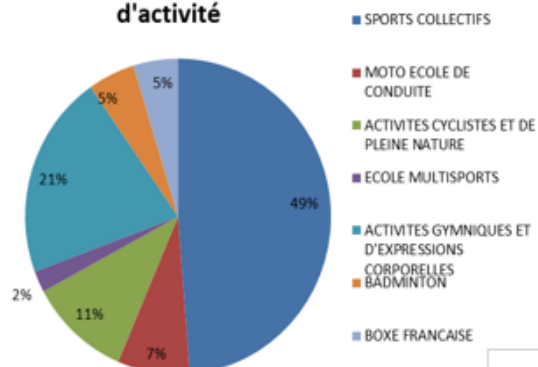


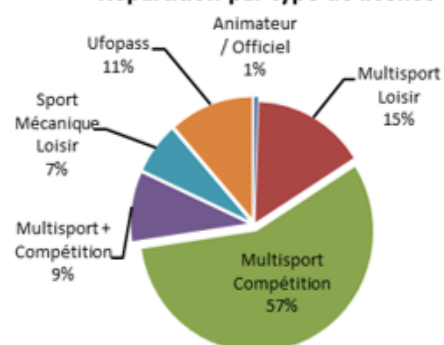
Tableau 3b: Détail des licenciés UFOLEP

	Animateur.trice, Officielle	Multisport Loisirs	Multisport Compétition	Multisport PLUS Loisirs	Multisport PLUS Compétition	Sports Mécaniques Loisirs	Sports Mécaniques Compétition	Motocross Loisirs	Motocross Compétition	Ufopass	Total
Adultes	5	64	342	0	86	5	0	0	0	113	615
Jeunes	0	21	134	0	4	36	0	0	0	0	195
Enfants	0	68	83	0	1	25	0	0	0	0	177
Total UFOLEP	5	153	559	0	91	66	0	0	0	113	987

Répartition des effectifs par famille d'activité



Répartition par type de licence



Evolution des effectifs par activité principale pratiquée	2023	2024
VOLLEY	355	375
CHEERLEADING	99	160
CYCLOSPORT	95	86
MOTO ECOLE DE CONDUITE	82	66
BADMINTON	39	43
BOXE FRANCAISE	0	41
FOOTBALL AMERICAIN	19	31
ARTS DU CIRQUE	22	22
ECOLE MULTISPORTS	24	19
FUTSAL	14	17
VTT	3	5
COURSE HORS STADE	1	1
DIRT	1	1
ACTIVITES DE LA FORME	4	0
CYCLOTOURISME	1	0

EFFECTIFS UFOLEP ENREGISTRES PAR STRUCTURE en 2024 2025

NOM ASSOCIATION	Dirigeant	animateur	Officiel	Licence Loisir	Licence Compétition	Licence TOTAL	UFOPASS	TIPO (des insc. Participantes)	Effectif Total
AMICALE DU PERSONNEL DU DPT DU LOT				8		8		96	104
AMIGRANTS CAHORS				9		9			9
ATHLE 46					15	15			15
AUROCHS CAHORS FOOTBALL AMERICAIN	2		3		31	31			31
BIKES FRANCE				2	2	2			2
BLURSTS DU LENDOU VOLLEY					8	8			8
C.S.E. C.R.D.E.					8	8			8
CAHORS CYCLISME				1	30	30		300	330
CAHORS VOLLEY			1		81	81			81
CC AS DE PIADINS								64	64
CIRQUE EN SELLE			1	21		22			22
COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP DU LOT	2			19	7	26	34	1	43
CPTS SUD LOT							77		77
CRYSTAL CHEER 46	6	5	4	37	55	102			192
ENTENTE VELO BRETENOUX 8 VARS					24	24			24
FIGEAC BOXE FRANCAISE	5	12		46		46			46
FOYER MAS DE LATOUR							16		16
GOURDON CYCLISME					10	10			10
LABALLE VOLE	5				41	41			41
LAURENTOUX MULTI SPORT				24	104	108		19	127
MAIRIE DE BOISSERES									44
MAIRIE DE MERCURES									35
MAIRIE DE SAINT VINCENT RIVE D'OIT									30
MAIRIE DE TRESPOUX RASSIERS									42
MAIRIE D'YSSURRE									10
MAIRIE LABAST DE MARNHAC									28
MAIRIE LE MONIAT									27
MAPA LES 4 SAISONS DE PRAYRAC LADOM									19
MARPA DR JUBIN DE LAUZES LADOM									13
MISSION LOCALE DU LOT							6		6
MOTO CLUB 46		1		66		66			66
RIDER SPRINT CLUB DE GIGNAC					12	12			12
SOULLAC CYCLISME	2				1	3			3
STRICY CHEER	1	4			66	66			68
TEAM QUERCY SPORT					7	7			7
U.S. VHS VOLLEY					12	12			12
VOLLEY CLUB BASSE VALLEE					29	29			19
VOLLEY CLUB BOURRIAN	2		1		18	18			18
VOLLEY CLUB FIGEACOIS			5	9	88	97			97
VOLLEY QUERCY BLANC					11	11			11
TOTAUX	25	29	8	240	652	876	113	248	1797

Activités et actions

Sports collectifs (423 pratiquants)

- Effectifs en hausse globale
- Volley :
 - 22 équipes engagées
 - Finales départementales à Saint-Céré
 - 4 équipes en Coupe Nationale (bons résultats)
 - Tournoi Playa Volley à Seignosse : forte participation (~100 personnes)
- Football américain :
 - Bonne saison des Aurochs de Cahors
- Futsal :
 - 2 associations en pratique loisir hebdomadaire



Cyclisme & pleine nature (93 pratiquants)

- Organisation :
 - 3 VTT (dont 1 annulé)
 - 7 cycloport (dont 3 annulés)
 - 2 cyclocross
- Difficultés :
 - Annulations liées au manque de bénévoles
- Résultats sportifs :
 - 1 titre régional + podium national
 - 1 vice-champion régional
 - 1 podium régional



Activités gymniques (182 pratiquants)

- Forte progression en cheerleading
- 2 clubs dynamiques (formations + animations)
- Arts du cirque : effectif stable (22 licenciés)



Moto école (66 pratiquants)

- Légère baisse des effectifs
- Activité régulière pour les jeunes (dès 6 ans)



Autres activités

- Badminton : 43 (activité en arrêt UFOLEP l'an prochain)
- Boxe française : 41 (nouvelle association)
- École multisports : 19 enfants
 - Découverte de nombreuses disciplines
 - Bonne dynamique éducative et partenariale



Formations PSC (88 diplômés)

- 11 sessions réalisées
 - sensibilisation scolaire (Gestes qui sauvent)
- 2 formatrices actives



Sport santé / Séniors (~445 participants)

- Programme structuré sur plusieurs communes
- Activités régulières adaptées (équilibre, mobilité, santé)
- Actions complémentaires :
 - Ateliers prévention chutes
 - Journée olympique séniors (~200 participants)
 - Séjour sportif à Seignosse
- Développement de partenariats (CPAM, CPTS, CDOS, SDJES...)
- Nouvelles actions :
 - Projet sport-santé pour +60 ans isolés
 - Interventions santé, handicap, jeunesse



Projet BMBBGG (~300 bénéficiaires)

- Sensibilisation enfants + familles :
 - Activité physique
 - Alimentation
- 8 classes / 6 écoles
- 177 enfants + 300 parents touchés
- Projet financé (CPAM, SDJES)
- Journée finale organisée



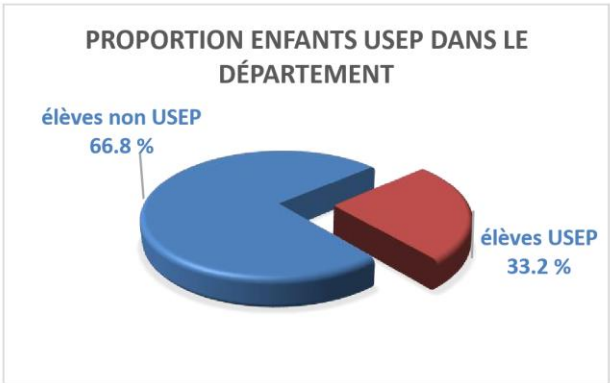
Comité départemental USEP 46 – bilan 2024-2025

Etat des lieux

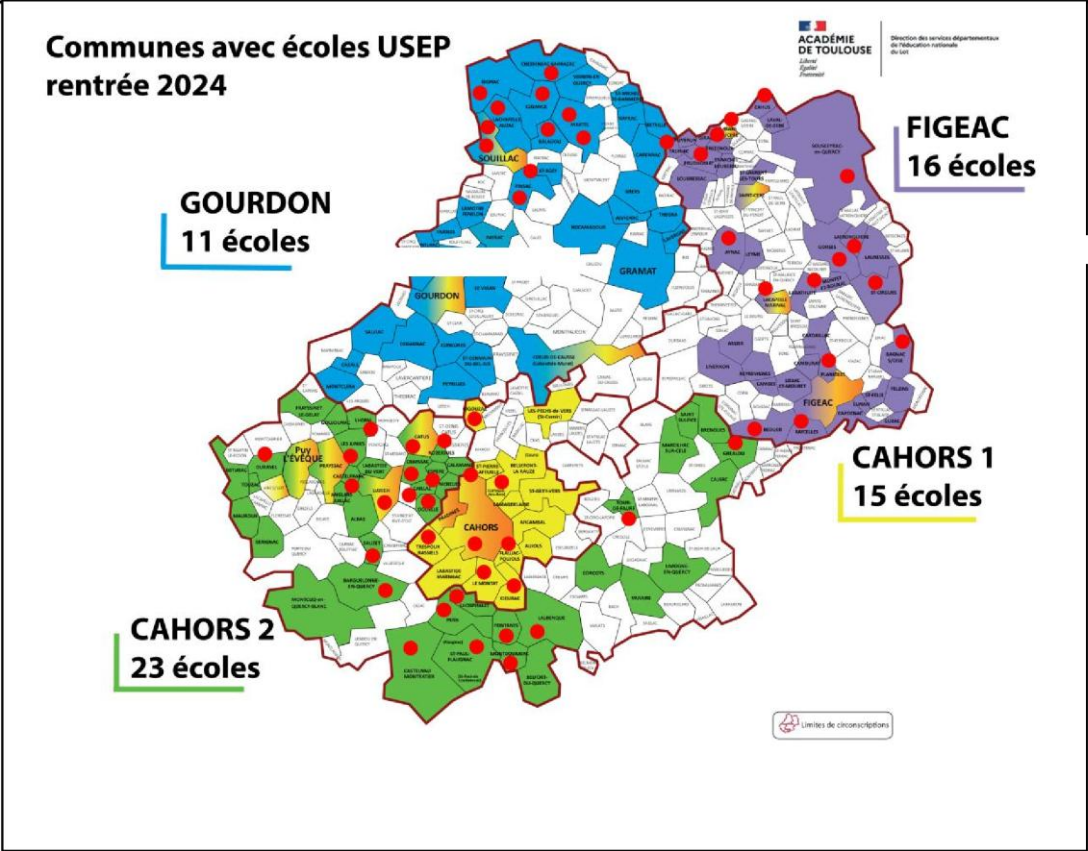
Etat des lieux

Nos effectifs en 2024/2025

- 1022 maternelles
- 2526 élémentaires
- 201 adultes
- Soit 3749 licenciés répartis sur
- 33 associations (65 écoles).



Années	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
Associations	33	36	11	26	31	34	33
Enfants	3141 (589+2552)	3576 (817+2759)	1359 (144+1215)	3023 (654+2369)	3426 (863+2563)	3586 (1010+2576)	3548 (1022+2526)
Adultes	176	186	75	137	181	204	201
Total	3317	3762	1434	3160	3607	3790	3749



Les Rencontres

Rencontres de secteur :

Cette saison, **36** rencontres ont été organisées par des animateurs USEP enseignants dans ces écoles. Il est à noter que grâce aux ETAPS de la ville Cahors, l'association « USEP-CAHORS » bénéficie d'une aide humaine lui permettant de mettre en place de nombreuses rencontres, aboutissements de cycles d'apprentissage menés par les enseignants avec l'appui de ces éducateurs territoriaux de la commune de Cahors.

La remontée d'informations des associations ne se fait pas toujours très bien aussi certaines rencontres de secteurs peuvent ne pas être comptabilisées !

Rencontres Départementales :

Cette saison, **13** rencontres/actions départementales programmées cette saison avec **5** journées dédiées uniquement aux élèves de maternelles (cycle 1).

2 des 3 journées découvertes de la nature à la base de plein air de la Ligue de l'Enseignement à Mézels ont été décalées d'une semaine pour cause de météo. Toutes les autres journées se sont déroulées comme prévues .

Sur la journée sports collectifs les M1 n'étant pas disponibles le 10 avril, nous avons fait appel à la formation d'éducateurs sportifs BPJEPS qui se déroule à Purple Campus. Cela a permis non seulement d'accueillir les 880 élèves avec un réel appui logistique, mais également de créer un nouveau partenariat, qui nous l'espérons pourra se reconduire les années à venir.

[La question de leur cohabitation avec les M1 va se poser sur la journée sports co. 2026 car nous ne pouvons pas abandonner le partenariat avec la formation des M1.]

Sur les journées découverte de la nature pour les cycles 1 qui se sont déroulées à la Base de Mézels 6 écoles sur 12 sont venues de Cahors ou alentours proches. L'an dernier lors de notre AG nous avons donc décidé de les doubler pour 2025/26 : 2 jours à Mézels et 2 jours dans le secteur de Cahors *[en fait 2 journées ont eu lieu à Mézels et 3 Journées au Lycée agricole du Montat]*

La course longue de Cahors a encore connu une baisse de fréquentation notable cette année 2024. Là encore nous avons décidé lors du CD de programmation du calendrier 2025/26 de la basculer en temps scolaire *[de fait sur le jeudi cette année 859 élèves ont participé]*

Les rencontres Jeux aquatiques programmées à la piscine de Puy l'Evêque posent également le problème de la fréquentation quasi exclusive d'écoles du grand Cahors. Est-ce que cet équipement a vocation à accueillir des élèves disposant déjà d'une piscine alors que la Communauté de Communes Basse Vallée, propriétaire de la piscine et employeur des maîtres-nageurs souhaiterait plutôt faire profiter à des écoles de son territoire :

[Du coup cette année et sur demande de la Com Com nous avons restreint à une journée et sollicité exclusivement des écoles du secteur com com.]

D'un point de vue général les rencontres se sont bien déroulées. Elles sont globalement appréciées des enseignants et des enseignantes. Le côté « clés en main » est pratique !

Quelques points de vigilance nécessitent des ajustements organisationnels cependant : trop d'équipes de Futsal sur la journée sports co ; Pas assez de sanitaires pour 800 enfants sur cette même journée... Par contre il serait nécessaire de faire une évaluation réelle des **contenus** de chaque rencontre. En effet plusieurs questions se posent :

Randolunes : Quels ateliers et quelle organisation pour utiliser/profiter du milieu nocturne ?

Journées nature : trouver de nouveaux ateliers un peu plus nature justement !

Mettre en place des activités réflexives sur chaque rencontre ? (Remue-méninges, débats ?)

Nous pourrions systématiquement envoyer des formulaires d'évaluation aux enseignants ayant participé aux rencontres. Puis faire des séances de brainstorming pour faire évoluer les contenus de nos rencontres

Bien Manger, Bien Bouger pour Bien Grandir :

Cette action existe depuis 2002, et c'est depuis l'année scolaire 2021/22 que le SDJES nous subventionne pour intervenir dans ce projet. Celui-ci consiste à sensibiliser les élèves des classes maternelles à avoir une activité physique ainsi qu'une bonne alimentation.

L'UFOLEP coordonne le dispositif et s'occupe de la partie « bien manger » en sous-traitant les activités auprès de diététiciens.

L'Usep s'occupe de la partie « bien bouger, » avec des interventions sous forme de séances d'activités physiques dans les écoles.

Ces séances sont assurées par Terrence.

Cette année 8 classes des écoles de Pradines (Jean Moulin), Nuzéjols, Arcambal, Calamane, Jean Calvet et Montcuq ont pu bénéficier de cette action.

Ce qui représente **177 élèves**

Une journée de clôture réunissant tous les élèves a été organisée le 3 juin

Rencontre régionale :

Du 12 au 16 mai 2025

Port Leucate

Participation de 2 écoles Lotoises à cette rencontre régionale organisée à Port Leucate par le CRUSEP

Occitanie : 1 classe de Lucien Bénac (Classe d'Hélène Plasse) et 1 classe de Cressensac (Classe de Lucile Pauc)

En plus de profiter du cadre en bord de mer, des animations organisées par l'USEP et par les étudiants M1 de Carcassonne, Montpellier et Béziers, Le principe de cette rencontre régionale est de vivre des temps partagés et de préparer une Rencontre Sportive Associative pour une classe binôme d'un autre département

Ce qui a été apprécié par tous cette année : La qualité et la diversité des activités réalisées, l'implication des élèves, la bonne organisation et la bonne humeur de l'équipe régionale des délégués, la convivialité des échanges entre adultes. Le rythme était assez intense, mais ça en valait le coup !!

La formation :

Plusieurs formations à destination des enseignants

Formation RSA/Breakdance

Mercredi 9 octobre après midi (Terrence, Domi et Céline)

Animation USEP/OCCE : Jouer en coopérant (Aurélia, Domi, Céline)

Temps 1 - 3h : 6 novembre 2024 après-midi Trespoux

Temps 2 - 3h : 19 mars 2025 après-midi Trespoux

24 enseignants

Formation nouveaux directeurs :

Mercredi 4 décembre 2024 matin : présentation de l'USEP (20 min, Stéphane) – matinée réservée à la présentation de l'ensemble des partenaires complémentaires de l'école

6 directeurs

Formation des PET1 : Biathlon, golf, break, jeux coopératifs

Mardi 28 janvier 2025 – journée (Domi et Céline)

11 enseignants

Le prêt de matériel :

Depuis de nombreuses années l'USEP 46 met du matériel sportif à disposition de ses associations affiliées pour faciliter la mise en place d'activités sportives.

Le dépôt principal est à Cahors, au siège de l'USEP, mais il y a également un stock de matériel disponible en prêt à l'école de Planioles pour le secteur Figeac

Des valises comprenant le matériel, les accessoires et un guide pédagogique correspondant à une activité sont à disposition durant une période en fonction de la programmation de chaque enseignant.

Nous avons enregistré cette année 104 réservations de prêt de matériel pour 26 écoles. Les kits

les plus empruntés : Kinball, Athlétisme, Scratchball, Tchoukball, escrime et motricité

Le Savoir Rouler à Vélo :

Le SDJES voulait (et devait) mettre en place une dynamique départementale à ce niveau. Un comité de pilotage a donc été créé à son initiative. Forts de quelques expériences et de premiers contacts pris avec le Grand Cahors nous avons pu nous placer comme référents du dispositif dans le département pour ce qui est du cadre scolaire.

Pour des raisons propres aux dossiers de demandes de subventions, le CD de l'UFOLEP a été destinataire d'une aide de 13 000 € avec à la clé une convention de redistribution de subvention publique avec l'USEP. Nous avons donc eu plus de 6000 € pour déployer le dispositif auprès des écoles, auxquels se sont ajoutés 2000 € du PDASR obtenus directement par le CD USEP.

Nous avons d'abord suivi une formation financée par Génération Vélo (Céline, Terrence et Philippe) avec l'école de Bénac comme terrain d'application, puis au cours des mois de mai et juin nous avons pu mener plus de 40 demi-journées de SRAV avec 16 classes de 9 écoles.

Dans le cadre du déploiement départemental, nous avons été amenés à travailler avec d'autres partenaires : Maif prévention et surtout le CD Vélo (FFCT) qui est régulièrement intervenu avec nous. Enfin nous avons mené une opération « P'tit tour USEP le 24 juin avec 4 classes de Cahors : parcours rando, parcours d'évaluation en autonomie, jeux de plateaux... C'est un format à renouveler...

Nous sommes également intervenus avec l'IME de Gényer sur des financements du Comité du Sport adapté.

Enfin nous avons été sollicités par le département pour animer la journée d'inauguration de la voie verte à Arcambal le 14 juin. Céline, Lucie, Stéphane et Christian ont mis en place des ateliers de maniabilité avec l'aide de 2 éducateurs UFOLEP

[Les sommes n'étant pas toutes dépensées, elles le seront au cours de l'année 2025/26. Nous restons très actifs sur cette thématique sur laquelle nous sommes bien repérés. Nous allons essayer d'élargir géographiquement notre champ d'action car jusqu'à maintenant nous sommes majoritairement sur le grand Cahors]

Ce ne sont pas moins de 160 demi-journées d'interventions sur le terrain qui ont eu lieu pendant cette année 2024/2025

La Vie statutaire du CD USEP

Cette année a vu l'installation du nouveau Comité Directeur avec 6 nouveaux élus et 11 sortants, ainsi que la mise en place d'un nouveau bureau : Céline au poste de présidente et Stéphanie au poste de secrétaire, Stéphane et Christian restant respectivement vice-président et trésorier.

Bienvenue donc aux 4 nouvelles élues : Hélène Plasse, Eve De Munck, Maïlys Calmettes et Lucie Longuevergne et aux 2 nouveaux élus : Joris Delamare et Jean Paul Arnal.

Terrence est salarié de l'USEP en tant qu'éducateur sportif (25h), et Philippe salarié de La Ligue en tant que délégué départemental USEP à temps plein. L'équipe prend ses marques....

La Vie du Réseau USEP

Chaque comité départemental doit désigner 1 représentant femme et 1 représentant homme pour participer aux travaux du Comité régional USEP.

Cette année Céline et Stéphane ont régulièrement participé à la vie du CRUSEP dans le cadre des travaux en général et plus particulièrement dans certaines commissions.

La région est également structurée avec une ETR (équipe technique régionale) regroupement des délégués.

Un temps important de la vie du CRUSEP est le stage d'été qui permet de faire une formation sur certains outils et de se retrouver avant la rentrée. Ce temps est ouvert à tous les élus des CD USEP...

Enfin chaque comité doit aussi mandater 2 élus (1 femme et 1 homme) pour le représenter à l'AG nationale de l'USEP.

Rapport financier

L'exercice 2025 de la Ligue 46 laisse apparaître un déficit de **157 122 €**

Ce résultat se compose de :

	<i>Evolution du C.A /2024</i>	2025	BP 2025	2024
SIEGE SERVICES et ACTIVITES		-134 659	-124 241	-172 807
SEIGNOSSE	-211 259 €	9 567	-79 333	-47 028
BOLQUERE	10 621 €	8 765	57 991	76 626
MEZELS	-76 534 €	-40 777	-8 575	-353
Régul		-18		
CONSOLIDES		-157 122	-154 158	-143 562

Fréquentation des villages vacances

	2025	2024	%	2023	%
SEIGNOSSE	44835	49 360	-9,17%	52 063	-5,19%
BOLQUERE	20761	25 688	-19,18%	21 424	19,90%
MEZELS	7381	8 370	-11,82%	9 475	-0,12%
	72977				

Analyse des résultats des villages vacances

SEIGNOSSE		2025	2024	%	2023	%
Produits d'exploitation		2 330 792	2 656 092	-12,25%	2 519 959	5,4%
Chiffres d'affaires		2 284 431	2 443 886	-6,52%	2 357 972	3,6%
Charges de personnel		770 054	947 410	-18,72%	768 463	23,2%
Prix de vente moyen						
Comptable		51,99 €	53,81 €	-3,39%	48,40 €	2,54%
Commercial		50,95 €	49,51 €	2,91%	45,60 €	8,70%
Totale des Charges		2 329 676				
Prix de revient moyen		51,96 €	54,76 €	-5,11%	48,92 €	11,90%
		51,34 €				
Resultat net/nuité		0,02	-0,95		-0,52	

BOLQUERE		2025	2024	%	2023	%
Produits d'exploitation		1 358 480	1 348 435	0,74%	1 263 252	6,7%
Chiffres d'affaires		1 305 701	1 279 039	2,08%	1 192 414	6,7%
Charges de personnel		417 137	395 251	5,54%	354 645	11,4%
Prix de vente moyen						
Comptable		65,43 €	52,49 €	24,66%	58,96 €	-11,00%
Commercial		62,89 €	49,80 €	26,29%	55,70 €	-10,50%
Totale des Charges		1 355 249				
Prix de revient moyen		65,28 €	49,55 €	31,74%	55,86 €	-11,30%
		64,07 €				
Resultat net/nuité		0,16	2,94		3,10	

MEZELS		2025	2024	%	2023	%
Produits d'exploitation		420 552	496 136	-15,23%	534 774	-7,2%
Chiffres d'affaires		413 575	489 163	-15,45%	526 798	-7,1%
Charges de personnel		197 072	199 099	-1,02%	222 153	-10,4%
Prix de vente moyen						
Comptable		56,98 €	59,28 €	-3,88%	56,44 €	5,00%
Commercial		56,03 €	58,40 €	-4,05%	55,60 €	5,10%
Totale des Charges		461 524				
Prix de revient moyen		62,53 €	59,32 €	5,41%	54,42 €	9,00%
Resultat net/nuité		-5,55	-0,04		2,02	

Résultats des services et activités – rue des Cadourques

PVAT

-12 750

Ce résultat est très impacté par les charges mobilières et immobilières

ATELIER RELAIS

6 686 €

SIEGE DIRECTION ADMINISTRATION SERVICES VACANCES

-128 594

Mouvements financiers avec les deux fédérations sportives

UFOLEP

Facture de participation pour les charges structurelles : 27 435

Versement de la part de CPO et des subventions de la Ligue : 27 435

USEP

Facture de participation pour les charges structurelles et de personnel 46 606

Versement de la part de CPO et des subventions de La Ligue de l'Enseignement N-1 : 59 010

Comptes annuels 2025

Bilan

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	NET 2025	NET 2024
<u>Actif Immobilisé</u>				
- Immobilisations incorporelles				
- Concessions, brevets, licences	137 107	120 740	16 366	15 613
Immobilisations corporelles				
Terrains et Agencements	3 252 626	159 471	3 093 155	3 095 585
Constructions, Aménagements	10 054 339	6 983 630	3 070 709	3 336 985
Matériels, Mobiliers	3 692 567	2 811 899	880 668	271 408
Immobilisations en cours	-	-	-	512 921
Immobilisations financières				
Prêts	134 681		134 681	127 559
Cautionnement	15 103		15 103	15 015
TOTAL I	17 286 423	10 075 741	7 210 683	7 375 087
<u>Actif Circulant</u>				
- Stocks	32 706		32 706	26 641
Avances et Acomptes versés	10 426		10 426	6 676
Créances clients et cptes rattachés	151 222	19 458	131 764	217 436
Autres Créances	122 948		122 948	70 607
Charges Constatées d'avance	29 440		29 440	31 614
Valeurs Mobilières de Placements	1 098 000		1 098 000	1 098 000
Disponibilités	1 793 651		1 793 651	1 624 415
TOTAL II	3 238 393	19 458	3 218 936	3 075 388
TOTAL GENERAL	20 524 817	10 095 198	10 429 619	10 450 474

PASSIF	2025	2024
<u>Fonds Propres</u>		
Fonds propres sans droit de reprise	2 220 190	2 220 190
Fonds propres avec droit de reprise	329 273	329 273
Reserves pour projet de l'entité	4 347 228	4 490 790
Report à nouveau	129 516	129 516
Excédent ou déficit de l'exercice	-157 122	-143 562
<u>Situation nette (sous total)</u>	6 869 085	7 026 207
-		
- Subventions d'investissement	495 917	291 502
TOTAL I	7 365 002	7 317 709
<u>Provisions</u>		
Provisions pour Retraite	119 206	124 640
Provisions pour Risques et Charges	25 000	
TOTAL II	144 206	124 640
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financieres	2 020 441	2 296 781
Clients avances et acomptes reçus	344 073	185 685
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 082	272 490
Dettes sur Immobilisations	27 363	21 852
Dettes fiscales et sociales	180 690	194 430
Autres dettes	33 497	32 517
Produits Constatés d'avance	7 263	4 370
TOTAL III	2 920 410	3 008 125
TOTAL GENERAL	10 429 619	10 450 474

Compte de résultats

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
• Ventes de biens et services (CA)	4 189 931	4 420 016
• Subventions (dont reprise subv invest 29 082,68)	296 961	273 113
• Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 833	186 337
• Autres produits	225 515	234 088
TOTAL I	4 726 240	5 113 554
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
• Achats de marchandises	1 332 326	1 392 202
• Variation de stock	(6 065)	4 599
• Autres achats et charges externes	790 335	954 006
• Impôts, taxes et versements assimilés	144 082	141 715
• Salaires et traitements	1 508 806	1 714 133
• Charges sociales	430 914	472 120
• Dotations aux amortissements et aux dépréciations	433 431	411 910
• Dotations aux provisions	51 811	12 342
• Autres charges	167 216	141 138
TOTAL II	4 852 856	5 244 166
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-126 616	-130 612
PRODUITS FINANCIERS :		
• De participation		
• D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
• Autres intérêts et produits assimilés	30 893	51 024
• Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
• Différences positives de change		
• Produits nets/cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	30 893	51 024
CHARGES FINANCIERES :		
• Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions		
• Intérêts et charges assimilées	54 539	61 653
• Différences négatives de change		
• Charges nettes /cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	54 539	61 653
2. RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-23 646	-10 629
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I – II + III – IV)	-150262	-141241
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		25 505
TOTAL V		25 505
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		16 148
TOTAL VI		16 148
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V – VI)		9 358
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (VII)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VIII)	6 860	11 679
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 757 133	5 190 083
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 914 255	5 333 646
EXCEDENT OU DEFICIT	-157 122	-143 562

Compléments d'informations relatifs au bilan et compte de fonctionnement

Compléments d'informations relatifs à l'actif

Immobilisations

Valeurs Brutes	Au 01 01 2025	Acquisitions	Sorties de l'exercice	Au 31 12 2025
Conc. Brevets et licences	132 249	4 857		137 107
Terrains et agencements	3 252 626			3 252 626
Constructions et aménagements	10 003 167	51 172		10 054 339
Mat. De transport	134 430	14 774	11 900	137 304
En Cours	512 920	171 662	684 583	0
Mat. Mob. De bureau	2 854 882	709 956	3 574	3 555 263
Immobilisations financières	127 559	7 122		134 681
Cautionnements	15 015	88		15 103
TOTAUX	17 032 848	953 632	700 057	17 286 423

Les principales acquisitions de l'exercice concernent :

- * **Sur le Siège** Renault Scenic (7 980€) ,12 PC (3 677 €), migration vers Office 365 et OneDrive(4 857€)
- * **Sur Seignosse** :séchoir 13kg (5 118 €),divers équipements cuisine (6 116 €), 2 PC (595 €) et installation réseau wifi (1 975 €)
- * **Sur Bolquere** Tvx faits en internes: Salles de bain (15 218€) et Salle à manger (14 344€) .Changement groupes des 3 chambres froides positives (total :13 026 €) et équipement complet chambre froide négative (5 929€) ,débouchage tranchée fibre (2077€), vaisselle (1073€) et équipements cuisine (13 747 €), chauffeuses Hall (5 722€), laves-linges et sèche-linge (1 176€), literie et linge (3 982€)
Investissement de la Chaufferie Bois (652 931 €) avec l'obtention du DGD au 18/06 .
- * **Sur Mezels** : 30 matelas (3 798€),mat spéléo escalade(2 935€),caravane pour logemt DR Colo (3 500€), moteur Trafic BZ (3 294€) .
- **Les sorties exercice** :Siège:les 2 C3 (11 900€), SV: 3 PC HS (2 873€) et Seignosse 1 Chauffe-eau (700 €).

Amortissements :

Amortissements	Au 01 01 2025	Dotations de l'exercice	Reprise sur mat. Cédé/détruit	Amortis. cumulés au 01 12 2025
Conc. Brevets et licences	116 636	40104		120 740
Terrains et agencements	157 042	2 430		159 472
Constructions et aménagements	6 666 184	317 447		6 983 631
Mat. De transport	107 135	11 129	11 900	106 364
Mat. Mob. De bureau	2 610 766	98 320	3 553	2 705 534
TOTAL	9 657 762	433 431	15 453	10 075 741

Mentions du calcul des amortissements

Le taux d'amortissements s'effectue suivant un code linéaire.

Le calcul des amortissements s'établit par composants suivant la matrice utilisée par la FSIF.

La dotation aux amortissements est comptable sur le compte de résultats 68111000

Libellés	Durée d'utilisation
Terrains et éléments attachés	
Gros Œuvres	30
Façade, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	30

Chauffage-climatisation, Ascenseurs, Monte Charges, électricité cablage transmission, communication, plomberie, autres équipements	20
Concessions Brevets Licences	3 à 30
Mobilier, Matériel et informatique	3 à 8
Agencements : agencements intérieurs, décoration, cloisons, carrelage	10

Poste du bilan relatif aux entreprises liées :

Nature	Montant concernant les entreprises liées
Autres dettes Comité USEP	
Autres créances Comité UFOLEP	196

Immobilisations Financières- Classement par échéance

Libellés	Montant brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Titres et prêts	134 681			134 681
Cautionnement	15 103			15 103
Total Immob. Financières	149 784	0	0	149 784

Actif circulant- Classement par échéance

Libellés	Montant brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Stoks	32 706	32 706		
Avances et acomptes versés	10 426	10 426		
Clients et comptes rattachés	151 222	151 222		
Autres créances	122 948	122 948		
Charges constatées d'avance	29 440	29 440		
TOTAL	346 743	346 743		

Les stocks sont comptabilisés suivant la méthode FIFO (First In First Out). Ils tiennent comptes des stocks d'alimentation, bar, produits d'entretien, achats divers, fournitures administratives, achats pour cession, boutique et combustibles.

Provision pour dépréciation des VMP :

Aucune provision pour dépréciation n'a été nécessaire à la clôture de l'exercice au 31/12/2025.

Charges constatées d'avance :

Elles se montent à 29 440 €
Elles comprennent :
- assurance annulation Gritchen/séjours 2026 - Cotisation Hexopée - Abonnement logiciels Docuware 1^{er} trimestre 2026 - Participation à la Ligue Nationale, mise en marché classes 2026 - Accomptes à VPT, classes diffusées février 2026

Compléments d'informations relatifs au passif :

Evolution des fonds Propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution Ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	2 220 190				2 220 190
Fonds propres avec droit de reprise	329 273				329 273
Réserves	4 490 791	-143 562			4 347 229
Report à nouveau	129 516				129 516
Excédent ou déficit de l'exercice	-143 562	143 562	-157 122		-157 122
Situation nette (sous total)	7 026 208	0	-157 122		6 869 086
Fonds propres consommables (subv d'investissement)	291 502		233 498	29 083	495 917
Provisions réglementaires					
TOTAL	7 317 710	0	76 376	29 083	7 365 003

Le résultat comptable de l'exercice 2024 qui s'élevait à – 143 562€ a été affecté en Autres réserves conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 26/06/2025.

Subventions d'investissements :

Date	Organisme	Bien subventionné	Montant	Durée amorts
2002	Ministère du tourisme	Bolquere	154 045,00	10 ans - 28 ans
2002	ANCV	Bolquere	125 000,00	10 ans - 28 ans
2002	Région Languedoc	Bolquere	92 000,00	10 ans - 28 ans
2002	Communauté Européenne	Bolquere	238 488,84	10 ans - 28 ans
2003	Conseil Rég. Midi Pyrénées	Mézels	23 339,00	20 ans - 40 ans
2008	Etat FNADT	Mezels	29 000,00	10 ans - 30 ans
2011	Conseil Régional Aquitaine	Seignosse	105 830,00	10 ans - 30 ans
2016	Conseil Régional Aquitaine	Seignosse	80 000,00	10 ans - 30 ans
2016	ANCV	Seignosse	120 000,00	10 ans - 30 ans
2023	ADEME	Bolquere	35 847,00	20 ans
2024	ADEME	Bolquere	19 200,00	-
2025	ADEME	Bolquere	183 498,00	20 ans
2025	REGION OCCITANIE	Bolquere	50 000,00	20 ans
TOTAL			1 256 248	

Montant des Subventions :

Subventions d'investissements	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global après changement ce méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :				
Affectées à des biens				
Subv rénovation Bolquere	609534			609534
Subv Chaufferie Bolquere	35847	233498		269345
Subv Isolation Bolquere	19200			19200
Subv const/aménrgts Mezels	23339			23339
Subv const 1 E sanitaire Mezels	29000			29000
Subv travaux Seignosse	105830			105830
Subv tx Seignosse nx bat	120000			120000
Subv tx Seignosse nx bat	80000			80000
Total	1 022 750	233 498		1 256 248
Quote-parts virées au résultat				
Affectées à des biens				
Subv rénovation Bolquere	554571	9778		564349
Subv Chaufferie Bolquere		7220		7220
Subv Isolation Bolquere				
Subv const/aménrgts Mezels	16313	550		16863
Subv const 1 E sanitaire Mezels	22269	616		22883
Subv travaux Seignosse	64610	2990		67600
Subv tx Seignosse nx bat	44091	4758		48850
Subv tx Seignosse nx bat	29394	3172		32565
Total	731 248	29 083	0	760 331

Provisions :

PROVISIONS	AU 1.1.2025	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISE DE L'EXERCICE	PROVISIONS à la CLOTURE de L'EXERCICE
Ind.départ retraite Risques et charges Expl	124 640 0	7 353 25 000	12 787	119 206 25 000
TOTAL	124 640	32 353	12 787	144 206

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 119 206 € au 31/12/2025

Elle est recalculée tous les ans en fonction de l'évolution de l'effectif et de l'évolution des salaires .

Elle intègre les charges sociales. Son Taux d'actualisation est de : 1,5 % ; Taux de turnover : 1%

L'Age de départ à la retraite est de 64 ans

Dettes financières. Classement par échéance :

2025	Montant	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt BPOC 400 000 €	21 173	21 173		
Emprunt BPOC 1250 000 €	456 764	63 735	254 939	138 091
Emprunt CEP 1250 000 €	471 770	63 609	254 437	153 723
Emprunt BPOC 111 500 €	21 710	8 515	13 195	
Emprunt BPOC 100 000€	21 296	7 561	13 735	
Emprunt BPOC 1 650 000 €	918 966	88 221	352 883	477 862
Emprunt BPOC 200 000 €	108 762	14 227	58 798	35 737
TOTAL	2 020 441	267 041	947 987	805 413

Autres dettes. Classement par échéance :

Libellés	Montant	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Clients av.et acptes reçus	344 073	344 073		
Dettes fournisseurs	307 082	307 082		
Dettes fiscales et sociales	180 690	180 690		
Autres dettes	61 655	61 655		
TOTAL	893 501	893 501		

Produits à percevoir et charges à payer :

Produits à recevoir	Libellés	Charges à payer
	Congés à payer	69 183
	Intérêts courus	
	Immo.Fin.emprunts et assimilés	
	Participation groupes	
	Participation hors groupes	
	Sociétés en participation	
	Clients, Fournisseurs	
	Associés	
	Banques et val.mob.de placement	
	Concours bancaires courants	
33 927	R.R.R. à obtenir, fact et avoirs à recevoir	52 480
	R.R.R. à accorder, fact et avoirs à établir	
	Participation des salariés	
	Personnel	7 869
1 793	Organismes Sociaux	9 602
	Etat	
11 247	Produits et charges externes diverses	
46 967	TOTAL	139 134

Compléments d'informations relatifs au compte de résultats

Chiffre d'Affaires

	Colonies	Familles PC	Familles Location	Groupes taxables	Groupes taxables location	Groupes Non taxables	Groupes Non taxables location	Classes	TOTAL 2025	TOTAL 2024	Variation
Seignosse	64 813	459 755	520 146	379 984	19 639	288 942		551 152	2 284 431	2 495 690	-211 259
Bolquère	72 402	33 247	41 707	277 029	25 704	228 066	962	626 564	1 305 701	1 295 080	10 621
Mézels	128 839			14 294	37 335	54 010	162	178 934	413 575	490 109	-76 534
Séjours diffusés	600			3 385		20 959		85 738	110 682	107 777	2 905
Pvat							8 230		8 230		8 230
BAFA						24 425			24 425	31 360	- 6 935
USEP, UFOLEP							42 887		42 887		42 887
TOTAL	266 654	493 002	561 853	674 692	82 678	616 403	52 260	1 442 389	4 189 931	4 420 016	-230 085

Ventilation des effectifs

Effectifs moyens (équivalents temps plein) :

	2025			2024		
<u>Permanents</u>	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
- Cadres	3,62	3	6,62	2,96	2	4,96
- Employés	4,9	6,4	11,3	2,25	7,65	9,9
Sous total	8,52	9,40	17,92	5,21	9,65	14,86
Contrats <u>Durée</u> Déterminée	16,47	15,63	32,1	19,61	21,72	41,33
Total	24,99	25,03	50,02	24,82	31,37	56,19

Effectifs (personnes physiques) :

	2025			2024		
<u>Permanents</u>	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
- Cadres	6	3	9	4	2	6
- Employés	5	9	14	3	10	13
Sous total	11	12	23	7	12	19
<u>Contrats durée déterminée</u>	89	95	184	91	108	199
Total	100	107	207	98	120	218

Tableau de répartition du résultat de l'exercice

Résultat comptable de l'exercice	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat net
Résultat activité fiscalisée	-4 728	0	-4 728
Résultat activité non fiscalisée	-145 534	6 860	-152 394
TOTAL	-150 262	6 860	-157 122

Produits constatés d'avance

Ils se montent à 7 363€

4 045€ Fondation de France/ateliers Relais, solde subvention médiation animale.

3 261€ MAIF, remboursement du 21/10/25, sinistre CAP OCEAN (travaux non faits).

Engagements hors bilan

Engagements donnés :

Nantissement de cptes titres n° 65434387431 à hauteur de	0
Effets escomptés non échus	Néant
Créances cédées loi DAILLY	Néant
Retraite	Néant
Sureté réelle accordée	Néant
Crédit bail	Néant
Aval et caution (1)	0

Crédit bail :

Libellés	Année	Cumulées	- de 1an	1 an et plus	+ de 5 ans
Mobilhomes	-				
Pompes à chaleur (10ans)	13525	33813,5	13525	54102	33813,5
Batterie Kangoo électrique	725,76	725,76	725,76	2177	-
Coût total crédit bail :	14251	34539	14251	56279	33814

Dettes garanties par les suretés réelles :

Emprunt BPOC	Emprunt initial	Capital restant dû au 31/12/2025	Sureté Consentie	Montant du nantissement au 31/12/2025
20/07/2011 / 15 ans	400 000	21 173	Premium Capitalis.	400 000
18/09/2012 / 20 ans	1 250 000	456 764	Privilege prêteur de deniers	1 250 000
08/08/2015 / 20ans Idem	1 650 000 Idem	918 966 Idem	Hypothèque Autres garanties	825 000 825 000

Emprunt C.E.P	Emprunt initial 10/02/2006 sur 15 ans	Capital restant dû au 31/12/2025	Sureté Consentie	Montant du nantissement au 31/12/2025
21/09/2012	1 250 000	471 770	Privilege prêteur de deniers	1 250 000

Engagement reçues et cautions :

Garantie de remboursement d'emprunt à hauteur de 50% Du Conseil Départemental du lot par acte sous seing privé en date du 21/09/2012 soit 625 00€, concernant le prêt de 1 250 000€ Caisse d'Epargne et 825 000 € en date di 08/08/2015 concernant le prêt de 1 650 000 € BPOC.

Dépréciations des créances clients

Libellés	Montant	% Provision	H.T	MOTIF
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6018,67	100%	6018,67	Redressement Judiciaire
LIGUE 64	9113,06	100%	9113,06	Redressement Judiciaire
LIGUE 30	4325,84	100%	4325,84	Créance 2024
	19457,57		19457,57	

Valeurs mobilières et placements

Organismes Bancaires	Valeur initiale	Valeur 31/12/2025	Plus ou moins Value latente
Banque Populaire Occitane			
Obligations			
BPCE 3,5%22-281027	100 000	102 426	2 426,25
TOTAL	100 000	102 426	2 426

Informations prescrites par la loi n°2006-586 du 23 mai 2006

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 20 Mai 2006 relatives aux volontariats associatifs et à l'engagement associatif, le montant global des rémunérations brutes des trois plus importantes rémunérations s'élèvent en 2025 à 129 380 €.

Informations relatives au Commissaire Aux Comptes

Les honoraires du Commissaire Aux Comptes pour l'exercice 2025 s'élèveront environ à 18 000€.

Annexe

METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables :

La Ligue de l'Enseignement du Lot est une Association Loi 1901 constituée le 12/03/36 reconnue d'utilité publique le 20/08/48, qui a pour objet de faire aimer et défendre l'Ecole Publique, de rester fidèle à ses principes et d'en prolonger l'action tant au point de vue éducatif que social.

Elle est, entre autres missions, habilitée à organiser et gérer toutes œuvres éducatives et sociales laïques.

La Ligue de l'Enseignement du Lot établit, depuis le 01/01/2000, un bilan fiscal et compte d'exploitation du secteur taxable tel que défini par les services fiscaux (courrier du 24/04/2000).

Les résultats de l'Association font l'objet d'une affectation proposée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée Générale.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers dont le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif .

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
791600 Transferts de charges d'exploitation (partie avantages en nature)	649000 Remboursement frais de personnel (repas, logements bruts)	31 976,50 €
791200 Transferts de charges de personnel	649000 Remboursement frais de personnel (refacturation Usep Ufolep)	30 304,00 €

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été élaborés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

Les documents qui vous sont présentés correspondent au cumul des comptes de nos établissements, de nos différents services et activités. Les prestations réciproques ont été neutralisées au niveau des comptes généraux.

Immobilisations Corporelles

Règlement sur les actifs :

Il est fait application des règlements ANC 2004-06 du 23/11/2004 relatifs à la définition comptabilisation et évaluation des actifs et ANC 2002-10 du 12/12/2002 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Fonds Propres :

- **Fonds propres avec droit de reprise** : il est constitué de la valeur d'apport des biens affectés : mobilier et matériel du centre de Bolquère mis à disposition de la FOL du Lot par le Conseil Départemental du Lot.
- **Fonds propres sans droit de reprise** : Il est constitué des excédents de fonctionnement et subventions d'équipement.
- **Réserve de trésorerie** : elle est constituée par affectation des résultats suite à une décision de l'Assemblée Générale.
- **Fonds propres consommables (Subvention d'investissement non renouvelable)** : des subventions ont été accordées par divers organismes pour financer l'acquisition des biens et des travaux de rénovations.
- **Réserves** : Ces réserves ont été constituées par prélèvement sur résultat après décision de l'Assemblée Générale.

Provisions pour charges :

Les provisions pour charges sont destinées à couvrir des charges diverses. Les droits acquis à la clôture de l'exercice en matière d'indemnité de départ à la retraite ont été enregistrés en provision pour charges. Ces droits sont actualisés à la clôture de chaque exercice.

Emprunts et dettes financières :

Figurent sous cette rubrique le solde restant à rembourser des emprunts contractés pour financer des investissements.

Dettes fiscales et sociales :

Les droits acquis au 31/12/2025 par le personnel au titre des congés payés ont été comptabilisés.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – comptes certifiés

Exercice clos au 31 décembre 2025

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale du 26 juin 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Fédération des œuvres laïques du Lot** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels à la note « Règles et méthodes comptables ».

III - FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

IV - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Fédéral et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Fédéral.

VII - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 12 juin 2026.

SARL DUHAMEL KAHN MIDI PYRENEES

Commissaire aux Comptes

Stéphane SAINT-MARTIN



Résolutions 2026

Délibération 1 :

L'Assemblée Générale procède à l'arrêté des comptes tels qu'ils lui sont présentés dans le document « **Comptes Annuels 2025** ».

Le bilan est arrêté à 10 429 619 €.

Le résultat déficitaire des comptes généraux de l'association est arrêté à **- 157 122 €**.

Délibération 2 :

L'Assemblée Générale propose d'affecter le résultat déficitaire de **-157 122 €** dans le compte « **Autres Réserves** ».

Délibération 3 :

L'Assemblée Générale approuve le projet de rapport de gestion présenté.